

Procès-verbal
Conseil d'Orientation de l'IADT
3 juin 2016 - 14h00

Etaient présents :

Marc BLONDEAU (responsable Administratif UFR LLSH UBP) ; Pierre-Julien CANONNE (secrétaire général IADT) ; Olivier COMPAIN (Directeur Régional CNFPT) ; Adrien COUETTE (association AETA) ; Isabelle DELPIT (responsable scolarité Ecole de Droit UdA) ; Jean-Charles EDOUARD (responsable Master STRATAM) ; Danielle FOURNIOUX (Chargée Ingénierie stratégique Conseil Départemental 63) ; Astrid GONZALES (association AETA) ; Eric LANGLOIS (ingénieur d'étude CERAMAC) ; Sylvie LARDON (responsable Master TAM) ; Anthony LEROY (doctorant Conseil Départemental 63) ; Salma LOUDIYI (enseignant-chercheur VetAgroSup) ; Sébastien MARCHAND (responsable Master DEGCT mention économie) ; Isabelle RAYNAUD (secrétaire pédagogique IADT) ; Laurent RIEUTORT (directeur IADT) ; Jordan RIOS (stagiaire IADT) ; Grégoire ROUCHIT (responsable numérique IADT) ; Dominique VOLLET (Directeur UMR Metafort).

Points à l'ordre du jour :

1. Bilan des activités 2015-2016

Pierre-Julien CANONNE présente un rapide bilan des activités menées par l'IADT depuis le dernier conseil d'orientation de juin 2015. Le bilan d'activités complet est consultable en ligne à l'adresse suivante : http://iadt.fr/uploads/sfCmsContent/html/12/iadt_bilan2015_web.pdf

Concernant les projets d'expertises et études menés par l'IADT :

- Dominique VOLLET insiste sur le fait qu'il est important pour l'IADT de bien définir la ligne de partage avec les unités de recherche et/ou cabinets d'études, afin de ne pas être en concurrence. Pour l'IADT, une double ligne de partage est retenue : d'une part la dimension pédagogique des projets (association des étudiants via des stages ou projets tuteurés), d'autre part, la mobilisation pluridisciplinaire de plusieurs unités de recherche en cas d'expertises, sollicitées notamment par les membres fondateurs du GIP IADT ;
- Marc BLONDEAU pense également que pour l'IADT, le souci pédagogique, et surtout le fait d'associer des étudiants à la démarche, doivent toujours être au cœur des projets d'expertises / études. Ce qui permet de le différencier d'un cabinet d'études.
- Olivier COMPAIN interroge l'IADT sur les délais et conditions de réalisation de ces études et expertises. Laurent RIEUTORT explique que la plupart des expertises se déroulent sur l'année universitaire et les tarifs appliqués sont validés par le CA du GIP et souvent assez faibles.
- Pierre-Julien CANONNE explique que selon les demandes des commanditaires, l'IADT peut désormais y répondre avec plusieurs outils à sa disposition : projet collectif d'étudiants / groupe d'experts universitaires / formation d'élus / organisation de séminaires thématiques / ...

2. Semaine transversale IADT

Retour sur la semaine transversale 2015 :

Pierre-Julien CANONNE rappelle que depuis la rentrée universitaire 2015, l'IADT a remplacé les anciens « modules IADT » par une « Semaine transversale IADT » organisée au moment de la rentrée universitaire. Il s'agit d'une semaine commune à tous les Master accueillis à l'IADT, sur une thématique commune de travail, qu'ils n'auront pas nécessairement l'opportunité de découvrir lors de leurs cursus respectifs.

En 2015, la semaine transversale a porté sur « *L'innovation sociale et territoriale* » et a mobilisé jusqu'à 50 étudiants de Master alors qu'il s'agit d'un module non obligatoire et non noté. Mais la principale source de satisfaction tient surtout dans le fait que tout au long de l'année universitaire - et notamment dans le cadre des projets collectifs - les étudiants qui avaient suivi la semaine transversale 2015 ont réutilisé des méthodes et outils qui avaient été présentés lors de cette semaine (ateliers participatifs, méthodes d'animation, création d'outils de concertation...).

Proposition de semaine transversale 2016 :

La semaine transversale IADT se déroulera du 19 au 23 septembre 2016, sur la thématique « *La participation citoyenne dans les politiques publiques de développement des territoires* ». Ces dates ont été communiquées en mai aux services de scolarité concernés pour l'inscrire dans les plannings.

Les étudiants seront répartis en 4 groupes de travail correspondant aux différents degrés ou formes de participation citoyenne : Consultation / Concertation / Co-construction / Co-décision.

Chaque groupe devra obligatoirement mélanger des étudiants de plusieurs Masters 2 de l'IADT. Cette semaine sera composée de : cadrages théoriques (politiste et juriste), conférence (comparaison internationale), rencontres avec des acteurs de terrain, visites terrain, ateliers, mises en situation, travaux de groupe, restitutions collectives, moments conviviaux...

Planning prévisionnel (en cours de finalisation) :

Lundi 19/9	Mardi 20/9	Mercredi 21/9	Jeudi 22/9	Vendredi 23/9
Rentrée de l'IADT (associant licences + M 1 + M2 + AETA)	Constitution des groupes thématiques	Atelier méthodes innovantes d'animation	Mises en situation (jeux de rôles, jeux de territoire)	Travaux en groupe
Cadrage théorique (politologue)	Témoignages et visites terrain (en groupes)	Conférence (comparaison Québec et Suisse)	Travaux en groupe	Restitutions collectives
Cadrage théorique (juriste)				

3. Proposition de projets collectifs tuteurés

Retour sur la semaine transversale 2015 :

Pierre-Julien CANONNE rappelle les différents projets collectifs tuteurés qui ont été menés par différents groupes d'étudiants sur l'année 2015-2016, à savoir :

- Conseil Départemental 63 : étude de valorisation touristique du plateau de Gergovie (DYNTAR + STRATAM)
- Pays Gévaudan Lozère : aide à l'émergence de nouveaux potentiels d'activités (DYNTAR + TAM + STRATAM)
- CAUE 63 : projets de concertation en vue du réaménagement d'espaces publics (STRATAM)
- Mairie Puy-en-Velay : règlement local de publicité (STRATAM)
- Com Com Pays de Tronçais : diagnostic territorial économique et touristique (DYNTAR)
- Commune Aymat : enquêtes préalables à l'ouverture d'un commerce rural (M1 DTNR)

Il est intéressant de noter que dans l'ensemble de ces projets menés par les étudiants, ils ont eu le souci d'appliquer les préceptes acquis lors de la semaine transversale 2015.

En effet, la grande majorité des groupes a mis en place des moments de concertation ou de participation citoyenne dans le cadre de leurs projets, qui ont tous rencontré un certain succès en termes de fréquentation et d'impacts.

Propositions de projets collectifs 2016 :

- Installer en Massif central / Sol & Civilisation / IADT : aide à l'émergence d'idées innovantes en matière d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs
 - Epicentre Cowork : étude préalable à un projet de « rue créative »
 - Pays d'Issoire : inventaire du petit patrimoine
 - Ville de Riom : concertation sur le projet de création d'un quartier nouveau
 - CAUE 63 et SNCF : contenus en cours de définition
-
- Sébastien MARCHAND rappelle que les projets collectifs coordonnés par l'IADT ne concernent actuellement que les étudiants des Masters de l'UBP. En effet, à l'École de Droit, ce type de projets ne sont pas prévus dans la maquette globale des Masters (seuls des modules mutualisés peuvent être éventuellement concernés).
 - Pierre-Julien CANONNE pense que nous pouvons imaginer pour l'année 2016 d'impliquer les M2 DEGCT sous forme d'études de cas dans le cadre de certains modules spécifiques (exemple : réflexion sur les montages juridiques pour le projet Rue Créative).
 - Sébastien MARCHAND suggère que les rendus de ces projets collectifs puissent être mieux valorisés et mieux diffusés au grand public, voire qu'une restitution publique de ces travaux (selon les cas auprès des habitants, des élus, des étudiants ...) puisse être organisée.
 - Sylvie LARDON insiste sur le fait que les enseignants et encadrants de ces projets doivent absolument accompagner les étudiants dans le travail de synthèse et de rendu.
 - Grégoire ROUCHIT précise que l'IADT accompagne de manière plus systématique les étudiants dans la conception graphique de leurs rendus à leur demande.
 - Adrien COUETTE précise qu'à la suite de ces différents projets collectifs il semble nécessaire de mieux valoriser les travaux des étudiants et d'imaginer la modélisation d'un produit fini diffusable. Ceci permettrait pour le commanditaire et l'IADT d'avoir un document de synthèse et aux étudiants de pouvoir valoriser leur travail auprès d'employeurs potentiels.
 - Laurent RIEUTORT propose que ce produit fini puisse prendre la forme d'un document de synthèse de 4/8 pages, visuellement attractif. Il faut pour cela le prévoir dans le cahier des charges initial et mobiliser les encadrants et équipes pédagogiques dans la rédaction de ce document final. En effet, si la rédaction de ce document de synthèse est entièrement dévolue aux étudiants cela risque d'être problématique car, sur cette période, leurs agendas sont très chargés (examens, rédaction complète et soutenance du projet, début de stage).
 - Pierre-Julien CANONNE insiste également sur le fait que la vidéo peut être utilisée comme un outil permettant de rendre compte des actions menées sur le terrain.
 - Olivier COMPAIN précise qu'il lui semble intéressant de montrer (à travers ces documents de diffusion) aux collectivités ce que l'IADT et ses étudiants sont en mesure de réaliser concrètement sur le terrain.

4. Vers un learning centre thématique

Contexte :

Pierre-Julien CANONNE présente la démarche de redéploiement du centre de documentation actuel vers un Learning centre consacré au développement des territoires. Il est à noter que les Universités clermontoises envisagent la création d'un Learning centre dédié à l'innovation pédagogique sur le site Keesler (projet CAP 2025 dans le cadre des financements I-SITE) et que la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes porte un projet de Campus Numérique sur le site de Charbonnières (69).

C'est pourquoi l'IADT en profite pour s'interroger sur une meilleure valorisation de ses ressources existantes (papier et numérique) sous forme d'un centre de ressources et d'apprentissage thématique et sur son positionnement dans le cadre du projet de Learning centre CAP 2025.

De plus, certains financements sont mobilisables pour l'IADT d'ici fin 2016.

- Dominique VOLLET demande des précisions sur le terme de Learning Centre.
- Pour répondre de manière plus claire que lors de la réunion, nous vous proposons les définitions suivantes. Sachant que le projet imaginé par l'IADT combinera a priori les 2 approches :
 - Approche bibliothécaire : *« Zone de la bibliothèque dédiée aux objectifs d'apprentissage des connaissances. Elle intègre le plus souvent la bibliothèque et les services liés aux nouvelles technologies, avec dans la plupart des cas, un réseau sans fil, des équipements multimédia et des services d'aide aux utilisateurs par des bibliothécaires ou des spécialistes des technologies. Un Learning centre peut être, selon les cas, un équipement distinct, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, ou une partie intégrante de la bibliothèque »*
 - Approche innovation pédagogique : *« Un learning centre est un lieu pour l'apprentissage et l'acquisition des savoirs où l'individu rencontre et se frotte librement à la connaissance sous des formes et formats multiples, avec ou sans l'intermédiation d'une personne physique (enseignant, bibliothécaire, médiateur, conférencier,...). C'est donc la diversité et la maîtrise des modalités d'accès, physique et numérique, associées à leur facilité d'usage (disponibilité, ergonomie des espaces et des outils, ouverture horaire...) qui définit la richesse et la qualité d'un learning centre »*

Laurent RIEUTORT rappelle que l'IADT a bénéficié d'octobre 2015 à avril 2016 d'un projet collectif d'étudiants du Master 2 « Métiers du livre et multimédia » pour mener une étude préalable.

Les résultats des enquêtes et entretiens menés auprès des étudiants et utilisateurs (étudiants, élus, techniciens) font ressortir une demande forte en matière de MOOC, cours et formations en ligne sur des thèmes très généraux, ainsi qu'un besoin d'accès à des ressources numériques (notamment actes de colloques, mémoires, rapports de projets collectifs...).

Pierre-Julien CANONNE explique que le Pôle TICE de l'Université Blaise-Pascal a été sollicité pour accompagner l'IADT sur la définition des contenus pédagogiques et sur la réorganisation éventuelle des lieux et équipements. Les conditions et la période de cette assistance à maîtrise d'ouvrage seront définis très prochainement, et aideront à définir le calendrier prévisionnel du projet.

Il est important de noter que l'IADT possède déjà un fond non négligeable de documents (300 ouvrages, 1.000 périodiques, 700 rapports de stages et mémoires...) et ressources numériques (300 vidéos, actes numériques de colloques, PDF interactifs...), mais qu'il est nécessaire de mieux les valoriser. Pour ce faire un stagiaire a été recruté sur la période d'avril à septembre 2016 pour aider, dans un premier temps, à réorganiser le centre de documentation et les ressources existantes.

Les espaces et matériels de l'IADT permettent de penser que le déploiement d'un Learning centre pourrait se faire à moindre coût. Il sera néanmoins nécessaire de solliciter des financements extérieurs (FEDER, Région) pour renouveler ou redéployer une partie du matériel audiovisuel et faire quelques aménagements intérieurs pour transformer le lieu en espace d'apprentissage collaboratif plus convivial. Ces financements devant également permettre de rémunérer directement les équipes pédagogiques impliquées si ce temps de travail n'est pas prévu dans leur contrat.

MOOC / e-learning :

Dans le cadre de ce futur learning centre une des missions prioritaires que s'est donnée l'IADT est de développer des MOOC et autres formes de e-learning (cours en ligne, formations à distance, rendus de projets collectifs...). L'IADT a pris l'attache d'AgroParisTech à ce sujet qui souhaite être partenaire de la conception des contenus de MOOC. Bien évidemment ces innovations pédagogiques devront dépasser le simple fait d'enregistrer ou de filmer des cours réalisés en présentiel à l'IADT, mais devront être pensées comme des apports de connaissances complémentaires pouvant concerner des publics plus larges que les étudiants (élus, techniciens des collectivités, société civile...).

- Sébastien MARCHAND précise qu'actuellement les contrats de travail des enseignants UdA ne prévoient pas de temps pour la création et animation de MOOC. Or, l'innovation pédagogique nécessite beaucoup de temps de travail complémentaire par rapport aux cours en présentiel.
- Salma LOUDIYI témoigne du fait qu'à VetAgroSup les contrats de travail prévoient déjà cette disposition et incitent les enseignants à consacrer du temps à l'innovation pédagogique dans le cadre de leurs missions d'enseignements.
- Laurent RIEUTORT pense que la politique de la future UCA devrait aller dans ce sens et que ces changements sont en cours de réflexion.
- Pierre-Julien CANONNE précise que l'IADT va être en mesure à partir de juillet 2016 de rémunérer sur son budget propre des intervenants sous forme de vacances pour leur travail (payés à façon par l'intermédiaire du Trésor Public).

Laurent RIEUTORT présente les axes de formations / MOOC déjà réfléchis avec AgroParisTech :

- Comment enrichir le travail de l'élève et du cadre territorial par la concertation
- Les enjeux du foncier comme outil de développement des territoires
- Usages numériques et développement des territoires

Ces thématiques de formations ont en premier lieu été définies d'après les besoins et attentes exprimés par les territoires partenaires de l'IADT, mais également selon les ressources et compétences mobilisables localement pour construire et animer ces formations. A ce jour les personnes compétentes sur ces domaines n'ont pas encore été contactées.

- Olivier COMPAIN précise tout l'intérêt du CNFPT à travailler localement avec l'IADT sur ces contenus de MOOC car ils entrent en résonance avec leurs objectifs stratégiques prioritaires et avec les préoccupations des cadres territoriaux. Partenariat IADT / CNFPT à réfléchir.
- Danielle FOURNOUX confirme que ces 3 thématiques proposées sont réellement au cœur des préoccupations actuelles des élus et territoires et devraient par conséquent pouvoir répondre à certains besoins. Pour cela, il semble nécessaire d'associer les élus et cadres territoriaux à la définition et à la conception des contenus de formations et MOOC.
- Laurent RIEUTORT en profite pour expliquer que l'objectif serait, dès octobre 2016, de commencer à constituer des équipes pédagogiques pluridisciplinaires (élus, fonctionnaires territoriaux, enseignants...) pour concevoir des contenus de formations test.

Pistes de partenariats :

Pierre-Julien CANONNE présente les demandes exprimées récemment par certains partenaires locaux et internationaux de l'IADT, qui laissent à penser que le besoin de e-learning existe réellement :

- Master DYNTAR Université Thessalie, Vólos, GRECE : demande de pouvoir suivre certains modules du Master DYNTAR à distance ;
 - Région Vakinankaratra, MADAGASCAR : demande de création de formations à distance sur les SIG et logiciels de cartographie à destination des techniciens régionaux ;
 - Conseil Départemental de MAYOTTE : demande de création de formations à distance sur le logement social (par l'intermédiaire de la licence Pro Management du Logement Social) ;
 - ITSRA : demande d'un module en ligne sur la Conduite de projets ;
 - Lycée Agricole de Brioude-Bonnefont : demande de création de modules en ligne sur les SIG et logiciels de cartographie à destination des techniciens agricoles et forestiers (projet de DU porté par l'UBP dont l'IADT serait partenaire).
- Marc BLONDEAU en profite pour préciser que l'UFR LLSH de l'UBP réfléchit actuellement au renouvellement de ses licences pour le logiciel de cartographie ARCGIS (échéance décembre 2016). Il peut être envisagé de renouveler ces licences sur les postes de la salle géomatique de l'IADT, mais dans ce cas il faudra prévoir d'accueillir des étudiants extérieurs à l'IADT (ex :

archéologie) pour qu'ils viennent suivre leurs cours dans les locaux de l'IADT. Ceci à condition que le renouvellement des ordinateurs de l'IADT soit bien anticipé.

- Pierre-Julien CANONNE explique que la propriété et l'amortissement comptable de tous les équipements et mobiliers présents à l'IADT ont désormais été transférés au GIP IADT. Le CA de l'IADT a d'ailleurs voté cette année un plan d'investissement pluriannuel qui prévoit le remplacement des équipements obsolètes.
- Eric LANGLOIS précise qu'il n'est pas nécessaire a priori de prendre la licence complète ARCGIS mais que des solutions alternatives moins coûteuses existent (voir licences CERDI). Il serait plutôt favorable à ce que la salle géomatique de l'IADT reste uniquement dédiée aux travaux de cartographie pour tous les étudiants des universités qui en auraient besoin. Ce qui par conséquent nécessiterait de l'équiper avec tous les logiciels de cartographie et SIG adaptés.
- Laurent RIEUTORT répond que dans ce cas il est tout à fait envisageable d'accueillir tous les étudiants des 2 Universités qui auraient besoin d'utiliser la salle géomatique de l'IADT.

5. Point d'information générale sur la future offre de formation 2017-2018

Laurent RIEUTORT fait une brève présentation orale de la nouvelle offre de formation qui pourrait voir le jour à compter de la rentrée universitaire 2017-2018, et que les Conseils de la future Université Clermont Auvergne (UCA) ont validé (sous réserve parfois de précisions). Il est ci-dessous uniquement fait état des Masters dédiés à la thématique des « territoires » qui intéresse l'IADT :

Master Gestion des territoires et développement local avec 3 parcours « territoire » :

- Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires
- Dynamique territoriale et aménagement rural
- Innovation sociale et développement territorial

Master Direction de projet ou d'établissement culturel dont 1 parcours « territoire » :

- Accompagnement culturel et touristique des territoires

Master Information et communication dont 1 parcours « territoire » :

- Communication des associations et des collectivités territoriales

Master Activités – projet – sport – santé dont 1 parcours « territoire » :

- Gestion et management des espaces sportifs innovants

Master Droit public dont 1 parcours « territoire » :

- Carrières publiques avec une option « collectivités territoriales »

Master Economie du développement dont 1 parcours « territoire » :

- Economie territoriale

Autres parcours « territoire » :

- VetAgroSup demande la création d'une nouvelle option ECOTERR (Ingénierie et management en écoterritorialité)
- AgroParisTech maintiendrait son Master spécialisé ACTERRA (Action publique pour le développement durable des territoires et de l'agriculture)

- Sébastien MARCHAND demande combien de formations seront finalement accueillies à l'IADT à partir de 2017-2018.
- Laurent RIEUTORT et Pierre-Julien CANONNE en profitent pour préciser qu'il leur semble primordial que la future UCA ouvre le débat à ce sujet. En effet, afin de maintenir une cohérence dans le projet IADT dans les années à venir, il peut être tout à fait envisageable de redéfinir la liste des formations présentes dans l'institut. Pour ce faire, il faut que le CA de l'IADT et l'UCA se prononcent officiellement sur le choix des formations qu'ils souhaitent voir hébergées à l'IADT, et ce courant 2017 afin de permettre aux équipes pédagogiques concernées de pouvoir anticiper d'éventuels changements.

6. Point d'information générale sur le projet d'institut de formation CAP 2025

Laurent RIEUTORT fait une brève présentation orale du projet d'Institut de Formation qui serait proposé dans le cadre de CAP 2025 (sous réserve de l'obtention des financements I-site).

Dans le dossier initial CAP 2025 il était fait référence à la volonté de mettre en place un IEP à Clermont-Ferrand, projet qui semble avoir posé problème dans le dossier de candidature. Pour réfléchir à de nouvelles propositions pour une nouvelle candidature ISITE (fin 2016), un groupe de travail sur la création d'un Institut de Formation a été créé. Ce groupe de travail est actuellement animé par Laurent RIEUTORT et il réfléchit à la mise en place d'un Institut de Formation qui aurait pour vocation de regrouper toutes les formations de Clermont autour de l'axe prioritaire de CAP 2025 : *l'innovation plurielle* (économique, environnementale, territoriale, sociétale, numérique, pédagogique...).

Cet institut de formation aurait l'intérêt d'associer autour d'un même projet pédagogique :

- les Sciences dites « Dures » et les Sciences Humaines et Sociales,
- les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises et collectivités locales,
- des formations initiales, des formations continues, des DU, voire de l'apprentissage.

Le statut juridique d'un tel Institut pourrait prendre plusieurs formes :

- une composante de la future UCA
- un Institut (au sens juridique du terme)
- un GIP qui aurait l'intérêt d'associer des partenaires publics / privés

Si le choix se portait sur un statut de GIP, pourquoi ne pas envisager que cet Institut puisse prendre la suite de l'actuel GIP IADT (dont la convention constitutive sera à renouveler fin 2019) et utiliser tout ou partie des actuels locaux de l'IADT. Dans ce cas, il faudra veiller à ce que la dimension territoriale dans le projet de l'institut soit bien présente afin d'assurer une continuité des actions de l'IADT.

- Marc BLONDEAU fait remarquer que le projet pédagogique de cet institut peut revêtir une forte valeur ajoutée en matière d'ingénierie au service des territoires et des acteurs locaux.
- Dominique VOLLET propose de réfléchir à un institut de formation multi-sites, qui permettrait de traiter *l'innovation plurielle* sous ses différents aspects, en différents lieux bien identifiés, et avec des mises en application locales et concrètes. Par exemple :
 - Innovation dans le domaine de la Santé : site des Cézeaux
 - Innovation dans le domaine territorial : site de l'IADT
 - Innovation dans le domaine pédagogique : site du Learning Centre de Kessler
 - Innovation dans le domaine agricole : sites de l'INRA/IRSTEA ...

7. Questions diverses

Les membres présents de l'AETA (Acteurs et Etudiants des Territoires d'Auvergne) font une brève présentation de leur association et de ses activités. L'AETA est une association créée en 2014 qui regroupe l'ensemble des formations de l'IADT.

Objectifs de l'association :

- créer du lien entre anciens étudiants et étudiants en cours de cursus
- mettre en réseau des étudiants et des professionnels (insertion professionnelle)
- compléter la formation universitaire par des projets de terrain et des points d'actualités

Actions menées sur 2015-2016 :

- création d'une base de données des anciens étudiants (en cours) en vue de la mise en place d'un annuaire des anciens et de pouvoir organiser des moments de rencontres.
- une action d'« étudiants en résidence » (4 jours en week-end / 10 étudiants / encadrés par 4 anciens étudiants devenus professionnels) a été organisée à Laroquebrou (15) pour la réalisation d'un diagnostic participatif avec les habitants de la commune pour les aider à réfléchir aux projets de réhabilitation du petit patrimoine de leur village. Action menée par l'AETA à titre gratuit avec pour ambition une mise en pratique de leurs connaissances et l'expérimentation de méthodes sur le terrain.

Propositions / pistes d'actions :

- Parvenir à intégrer un module « projet associatif » dans la maquette pédagogique des M1 ou au minimum prévoir dans les plannings des M1 du temps consacré à des échanges entre étudiants (M2) et anciens étudiants membres de l'AETA sur des projets de terrain.
- Ouvrir certains cours de Master à des anciens étudiants (membres de l'AETA) suivis d'une soirée-débat entre intervenant ou enseignant / étudiants en cours de cursus / anciens étudiants. Ceci afin de maintenir le lien entre étudiants et professionnels, de proposer un débat d'idées et surtout de permettre aux anciens étudiants une mise à jour de leurs connaissances et des points d'actualités réguliers (ex : la réforme territoriale en cours). Ces actions pouvant être co-organisées avec l'IADT dans le cadre des « Rendez-vous de l'IADT » (dans le cadre d'une convention de partenariat à imaginer).

Concernant la proposition de création d'un module « projet associatif » :

- Marc BLONDEAU explique qu'il semble difficile de l'intégrer à une maquette pédagogique mais que les étudiants peuvent tout à fait s'organiser entre eux pour prévoir ces temps d'échanges.
- Sébastien MARCHAND soulève le même problème. Il précise que si l'AETA souhaite intervenir auprès des étudiants du Master DEGCT pour présenter l'association et la démarche, il est tout à fait ouvert à leur laisser un peu de temps pour le faire en début d'un de ses cours.
- Laurent RIEUTORT n'est pas contre l'idée d'imaginer (à plus long terme) la création d'un module noté et intégré dans la maquette pédagogique sur l'implication des étudiants dans des projets associatifs. Ce qui existe à l'Université.

Concernant la proposition d'ouverture des cours aux anciens étudiants :

- Marc BLONDEAU considère que c'est une excellente idée et que l'AETA peut même essayer d'organiser ces rencontres sous forme de cycles de débats et les ouvrir à des personnes et partenaires extérieurs. Ce type d'actions, qui permet de faire rayonner les formations universitaires à l'extérieur, peuvent bénéficier de financements par le « fond de soutien aux initiatives étudiantes ».
- Sébastien MARCHAND insiste sur le fait que l'avantage de créer un cycle de rencontres permettra une plus grande ouverture sur des participants extérieurs et sur des thématiques nouvelles. Il attire l'attention des étudiants sur le fait que l'AETA doit veiller à ne pas étouffer les initiatives des autres associations de Master, et doit donc bien définir la ligne de partage avec celles-ci.
- Salma LOUDIYI propose qu'un temps d'échange soit d'ores et déjà prévu dans le cadre de la semaine transversale de l'IADT à la rentrée 2016.

Laurent Rieutort remercie les participants et clôt la réunion à 17h00

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juin 2016

Pierre-Julien CANONNE
Secrétaire Général